Ayant parlé de soucoupes, il était parti sans payer son couvert

Andre Bastien, 34 ans, njusteur, demeurant a St-Amand-lea-Eaux, 51, avenue du Clos, et actuelle-

ment en résidence, 2, Bd de la République, avait pris pension chez M. Hene Destierdt, hôtelier,

7, rue de Flandre a Malo, Cet njusteur très bayard, se montra très versé sur la question des soucoupes volantes et abreuva son hôte de savents discours, corsés de démonstrations « ad hoc ».

Pour renforce: la considération dont il chérchait à s'entourer, l'homme attirait négligemment l'attention sur les huit décorations — dont le ruban rouge de la Légion d'Honneur — qui ornaient sa boutonnière. Ceci ne l'empècha pas de quitter les lieux

sans payer la journée de pension, soit 3500 ir. cu'il devait à M. Destierdi, lequel porta plainte. Le commissariat a retrouvé Bastien et a dressé procédure pour filouterie d'alimenta et de chambre d'hôtel, port illégal de déco-

L'ajusteur a été déféré et remis en liberté en raison de son travail.